

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 235 - février 2018

SOMMAIRE

> Actualités

Rue de l'Indépendance :
bientôt de nouveaux
arbres



Page 4

> Jeunesse

Devoir de mémoire pour
les élèves de CM2



Page 5

> Jeunesse

Tournage de
"Ritorno dal passato"



Page 7

ESPACE CITOYENS

MODERNITÉ ET CONFORT POUR LES DOMONTOIS

PAGES 2 ET 3



TEMPS FORTS

> Vendredi 9 mars

Concert TAXIPHONE en concert

N'attendez pas le dernier moment pour
réserver votre place pour un concert
exceptionnel avec le Tribute TAXIPHONE.

Billetterie ouverte au service animation
47 rue de la Mairie
Place : 5 €
Renseignements : 01 39 35 55 00



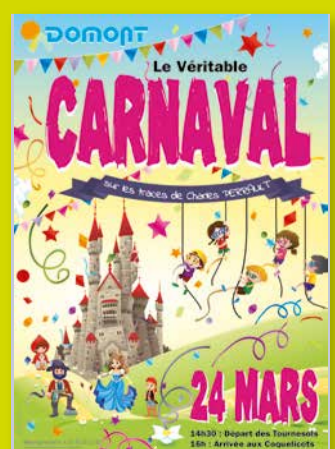
Page 8

> Samedi 24 mars

Animation Le véritable Carnaval

Cette année le Carnaval Domontois vous donne
rendez-vous avec un nouveau thème : Sur les
traces de Charles Perrault.

Départ : 14h30 des Tournesols
Arrivée : 16h dans le Parc des Coquelicots
Renseignements : 01 39 35 55 00



Page 7

Domont numérique

Espace Citoyens et nouveau site Internet,

La mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville et la création d'un Espace Citoyens destiné à faciliter les démarches des familles ont permis de placer la commune au meilleur niveau dans le domaine des technologies numériques.

Des niveaux de fréquentation et d'utilisation qui dépassent les objectifs : c'est l'information à retenir de ce premier bilan, après la création et la mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville, en novembre dernier. Un site Internet moderne, permettant une meilleure qualité de navigation sur tablettes et smartphones, offrant de nouvelles fonctionnalités : les Domontois apprécient et les premières statistiques de fréquentation ont enregistré une très nette croissance. Le tout nouvel Espace Citoyens a notam-

ment reçu un excellent accueil de la part des administrés puisque plus de quatre familles sur cinq ont déjà activé leur compte et effectué la plupart de leurs démarches en ligne.

Rappel des démarches : Désormais accessibles en ligne, réponses aux questions les plus fréquemment posées par les usagers, projets en cours de développement. Un point complet sur le programme Domont Numérique qui se poursuivra en 2018.



Espace Citoyens : gérer vos services périscolaires, c'est simple comme un clic

Accessible depuis le portail du site Internet, l'Espace Citoyens est un outil de dématérialisation des démarches d'inscription, de réservation et de paiement des services périscolaires. Quelques conseils pour l'utiliser de manière encore plus efficace.



À QUOI ÇA SERT ?

→ Pour les usagers

Cet espace a dans un premier temps été construit autour des services périscolaires et permet d'effectuer les démarches suivantes en ligne :

- **inscription des enfants dans les services concernés** : restauration scolaire, accueil périscolaire du matin et du soir, accueil dans les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **réservation des prestations** : réservation des repas qui seront pris par les enfants à des dates prédéfinies, réservation des journées en accueil périscolaires ou dans les centres de loisirs les mercredis ou pendant les vacances scolaires
- **signalement d'absence** : si vous avez réservé et que vous souhaitez signaler l'absence de votre enfant, vous pouvez le faire en ligne
- **paiement des prestations** : il s'effectue en ligne, selon les modalités spécifiques aux différentes prestations proposées.

• **relation avec les services** : la création de votre compte permet d'être informé en temps réel par les services et de télécharger différents documents.

Toutes ces démarches peuvent être réalisées en quelques clics au moyen d'un navigateur Internet, depuis un ordinateur ou un smartphone.

→ Pour la Mairie

Cet Espace Citoyens a été conçu pour améliorer le fonctionnement des services municipaux :

- **organisation du service de restauration scolaire** avec une meilleure planification des repas qui devront être préparés plus précisément
- **organisation des accueils périscolaires**
- **organisation des activités dans les centres de loisirs** : les préinscriptions permettent en bonne gestion des deniers publics de mobiliser le nombre adapté d'animateurs et de repas et goûters qui seront servis aux enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Espace Citoyens fonctionne comme n'importe quel site Internet, avec sa propre interface de navigation. C'est très simple, le site vous indique la marche à suivre pas à pas, en indiquant de manière claire les démarches à effectuer. Petit rappel de la marche à suivre...

1 - Créez votre compte en ligne.

La création de ce compte s'effectue en toute simplicité. Seule différence, il faudra attendre que les services municipaux vous délivrent une clé d'accès pour que votre compte soit actif.

Si vous êtes un nouvel habitant de la commune, ou si vous inscrivez un enfant pour la première fois dans un service scolaire, les services de la Mairie vous proposeront un rendez-vous personnalisé pour faire votre connaissance et vous guider dans vos démarches.

2 - Créez une inscription

Avant de réserver les dates de présence de vos enfants, vous pouvez les inscrire en ligne dans les différentes activités et services.

Cette démarche d'inscription n'est réalisée qu'une fois, pour les enfants qui fréquenteront un service pour la première fois.

3 - Réservez une activité ou signalez une absence

Pour chacune des prestations (cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs), vous disposez de calendriers en ligne qui vous permettent de choisir les jours de présence de votre ou de vos enfants. Vous pouvez ainsi organiser vos plannings avec un maximum de souplesse.

L'Espace Citoyens permet également de signaler les absences.

4 - Payez les prestations

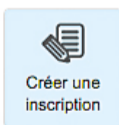
Pour la restauration scolaire et les vacances scolaires : après réservation des dates, vous effectuez immédiatement le paiement pour valider et finaliser les réservations.

Pour les accueils périscolaires du soir et des mercredis : vous devez réserver d'abord vos dates.

Le paiement s'effectue en fin de mois, après émission d'une facture que vous retrouvez systématiquement dans la rubrique mon compte.

5 Conservez l'historique de vos démarches

Vous pouvez retrouver facilement toutes vos factures, l'historique de vos paiements dans la rubrique « mon compte ».



4 AVANTAGES

- PLUS DE SOUPLESSE**
Vous pouvez planifier l'inscription à la cantine ou dans les services périscolaires, à la semaine avant le jeudi soir minuit pour la semaine suivante.
- PAIEMENTS SIMPLIFIÉS**
Vous pouvez tout payer avec votre carte bancaire.
- ARCHIVAGE DES DOCUMENTS**
Toutes pièces et notamment les factures, sont disponibles et conservées (en page d'accueil) dans votre compte.
- UN LIEN DIRECT ET RAPIDE AVEC LES SERVICES**
Ils peuvent vous informer par un envoi de mail.

la modernisation se poursuit

Administration numérique : une transition nécessaire

Pas question pour la Ville d'engager une dématérialisation des services à marche forcée. Tout le monde n'a pas le même niveau de facilité avec les services en ligne. Les services municipaux restent à votre disposition pour vous accompagner dans ce changement. Internet, ce n'est pas votre truc ? Pas de panique, les agents de la Ville restent à votre écoute pour vous guider et vous accompagner. Questions et réponses.

Je n'ai pas d'ordinateur ou je suis peu à l'aise avec Internet, dois-je obligatoirement effectuer mes démarches en ligne ?

Non. Les services de la Ville sont toujours à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches. Si vous ne pouvez pas effectuer l'inscription, la réservation et les paiements en ligne, le Service Enfance vous permettra d'accomplir ces démarches de manière traditionnelle, au moyen des formulaires papiers. Les agents pourront ainsi vous présenter les avantages de l'Espace Citoyen sur Internet et vous conseiller pour bien l'utiliser.

J'ai créé mon compte, mais je rencontre encore des difficultés à utiliser les services en ligne. Que dois-je faire ?

Vous trouverez différents supports d'aide dans votre compte qui vous permettront de trouver une solution si vous rencontrez un problème. Si ce n'est pas suffisant, un appel auprès du Service Enfance vous permettra d'ob-

tenir une aide immédiate qui vous permettra de réussir vos démarches en ligne. Ne renoncez pas : comme toute utilisation d'Internet, plus on utilise un service, mieux on le maîtrise.

L'Espace Citoyens permet-il d'inscrire les enfants à l'école ?

Pas encore. Seuls les services périscolaires sont pour le moment concernés. La création d'un outil permettant les inscriptions scolaires est en cours de développement. Néanmoins, pour les premières inscriptions, une visite au Service Scolaire, en mairie, s'imposera systématiquement. La Ville tient à préserver une relation directe et humaine avec les administrés.



CE QU'ILS EN PENSENT...

• Christelle J.

« J'ai été parmi les premiers utilisateurs. C'est génial. Cela permet de ne plus aller en mairie. Le bilan est très positif. Récemment j'ai eu des horaires de travail qui se sont rajoutés. J'ai pu inscrire mon fils au centre de loisirs sans devoir me déplacer ».

• Aurélie M.

« Au début je trouve que nous étions un peu livrés à nous-même. Maintenant je trouve le portail très pratique et simple d'utilisation. C'est bien de ne pas être dépendant des horaires de la mairie, par exemple de pouvoir faire ses démarches le dimanche. En revanche, nous ne sommes pas notifiés quand une facture est en ligne. Je pense que cela pourrait être un bon ajout à apporter ».

• Sophie L.

« C'est une très bonne chose. Passé le temps d'adaptation, le service fonctionne très bien. C'est simple, rapide et surtout très pratique car il n'y a plus besoin de devoir se déplacer en mairie ».

DOMONT NUMÉRIQUE... CE N'EST QU'UN DÉBUT



Nouveau site Internet, création d'un Espace Citoyens : Domont entre de plein pied dans le monde du numérique. Le service Informatique travaille en liaison avec tous les services de la Ville pour déterminer quels types de documents et de démarches pourront être gérés via Internet.

Une démarche qui nécessite une nouvelle organisation des méthodes de travail et prend donc un peu plus de temps.

De nouveaux services en ligne destinés à faciliter les demandes administratives sont en cours de développement et seront mis à votre disposition en 2018.

• L'état-civil en ligne : Obtenir un acte ou une pièce d'état civil, préparer votre dossier avant de venir en mairie et gagner du temps. Ce sera prochainement possible avec de nouvelles fonctionnalités de l'Espace Citoyens.

- Les inscriptions scolaires en ligne.
- Le recensement citoyen des jeunes.
- Les démarches d'urbanisme.
- Les actes funéraires.
- Les inscriptions sur les listes électorales...

Enfin, un espace numérique est disponible gratuitement à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.

QUESTIONS À...

ALIX LESBOUEYRIES

MAIRE-ADJOINT CHARGÉE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Trois mois après la mise en ligne du nouveau site et de l'Espace Citoyens, quel est le bilan ?

C'est un succès. Le nouveau site présente de manière plus claire et plus accessible les informations qui concernent la vie de la ville, ce qui se traduit par une hausse significative de sa fréquentation. Il faut également savoir que les services disposent d'un outil beaucoup plus efficace pour la mise à jour des informations diffusées. Quant à l'Espace Citoyens, nous avons prévu un taux d'inscription de l'ordre de 25 % des usagers concernés au bout de deux à trois mois, or 85 % des familles ont déjà créé leur compte en ligne.

Domont semble avoir tardé à mettre en place ces outils numériques. Pour quelle raison ?

Parce que cela représente un coût. Il ne suffit pas de refaire le site Internet pour dématérialiser certaines démarches administratives. Cette mutation nécessite d'importants investissements pour adapter les logiciels déjà existants, pour lesquels il faut procéder aux paramétrages, opération qui doit être effectuée manuellement.

Que faut-il encore améliorer ?

D'une part améliorer le taux d'utilisation de cet Espace Citoyens en accompagnant les familles, d'autre part, poursuivre la dématérialisation d'autres services aux habitants. Je pense notamment aux démarches d'état-civil, d'urbanisme, d'accès aux activités qui peuvent être améliorées grâce à Internet. Le Service Informatique travaille actuellement en liaison avec les différents services pour mener à bien ce projet.

Internet ne présente-t-il pas le risque de déshumaniser complètement la relation entre les services et les usagers ?

C'est un risque pour les administrations qui décident de passer brutalement d'une relation directe agent/usager au tout numérique. L'exemple de la dématérialisation des cartes grises démontre que cela ne fonctionne pas. À Domont, nous tenons plus que tout à préserver l'administration à visage humain. Il faut bien faire la part des choses entre les avantages qu'apportent la dématérialisation et les difficultés qu'elle entraîne pour certains usagers, notamment auprès des seniors. Il y a nécessairement une phase de transition à mettre en place, c'est ce que nous avons choisi de faire.

Inscriptions, réservations : des droits et des devoirs

Quelle s'effectue au guichet du Service Scolaire ou sur Internet, l'inscription des enfants dans les cantines et dans les centres de loisirs est indispensable pour assurer une bonne organisation et la qualité des prestations. Or, de nombreuses familles négligent encore ces démarches. Conséquence : près d'un enfant sur cinq déjeune à la cantine sans avoir été préalablement inscrit, pour ne citer que cet exemple.

« Ce manque de visibilité sème un peu la pagaille dans notre organisation », explique Fabien Marque, directeur du Service Enfance Jeunesse. « La restauration scolaire et les centres de loisirs, ne sont pas des hôtels où l'on peut débarquer à l'improviste. C'est difficile à gérer, particulièrement pour notre cuisine centrale, avec des risques de



sous-production ou à l'inverse de gaspillage de denrées. C'est aussi un problème de responsabilité pour les animateurs contraints d'accueillir des enfants qui n'étaient pas inscrits aux activités ».

Alors un conseil en forme de consigne : inscrivez impérativement vos enfants, soit à l'accueil du Service Scolaire, soit sur Internet. Ils n'en seront que mieux servis. Et un parent averti en vaut deux...

LES CHIFFRES CLÉS

1 050 ouvertures de compte sur l'Espace Citoyens en moins de 3 mois.

3 847 réservations effectuées sur une période test de 6 semaines.

2 132 paiements en ligne sur la période test, un rythme qui dépassera rapidement 200 paiements en ligne par semaine.

Rue de l'Indépendance : bientôt de nouveaux arbres

Pendant les vacances scolaires de février, la Ville va entamer la première phase de travaux. Cela consiste à l'abattage de 38 arbres et à l'élagage de 36 arbres qui constituent l'alignement situé rue de l'Indépendance. Une nécessité alors que ces derniers sont devenus trop grands et posent de nombreux problèmes. Pas de panique cependant, de nouveaux végétaux plus adaptés seront plantés en remplacement selon un programme pluri-annuel.

La nouvelle peut attrister, pourtant la Ville va devoir faire couper les platanes alignés le long de la rue de l'Indépendance, entre le rond-point de Germering et le carrefour de la rue du Trou Normand. En effet, ce type d'arbre, qui se développe beaucoup, n'est pas adapté à la topographie des lieux : une route utilisée par les véhicules et les piétons, bordée de pavillons et d'habitats collectifs. Si les 74 arbres, qui mesurent 20 mètres de haut, n'ont pas atteint leur taille maximale, leur feuillage dense et leur espacement très réduit laissent déjà très peu de place à la lumière. « Nous procédons à un élagage tous les trois ans », précise Olivier Gehan, responsable du Service Cadre de Vie. Insuffisant cependant pour pouvoir résoudre le problème. Certains riverains, plongés dans la pénombre toute l'année, ont pu rencontrer le Maire, Frédéric Bourdin pour lui faire part de leur inquiétude. Autre spécificité, l'axe est utilisé par les élèves du lycée George Sand et du groupe scolaire du Trou Normand. Il a donc été décidé de réfléchir au meilleur moyen de rendre la rue à la fois plus lumineuse et plus sûre, tout en conservant son cadre.

Bienvenue au février d'Amérique

Pour ce faire, pas question d'agir de manière improvisée. La commune a établi un avant-projet avec un cabinet paysagiste.



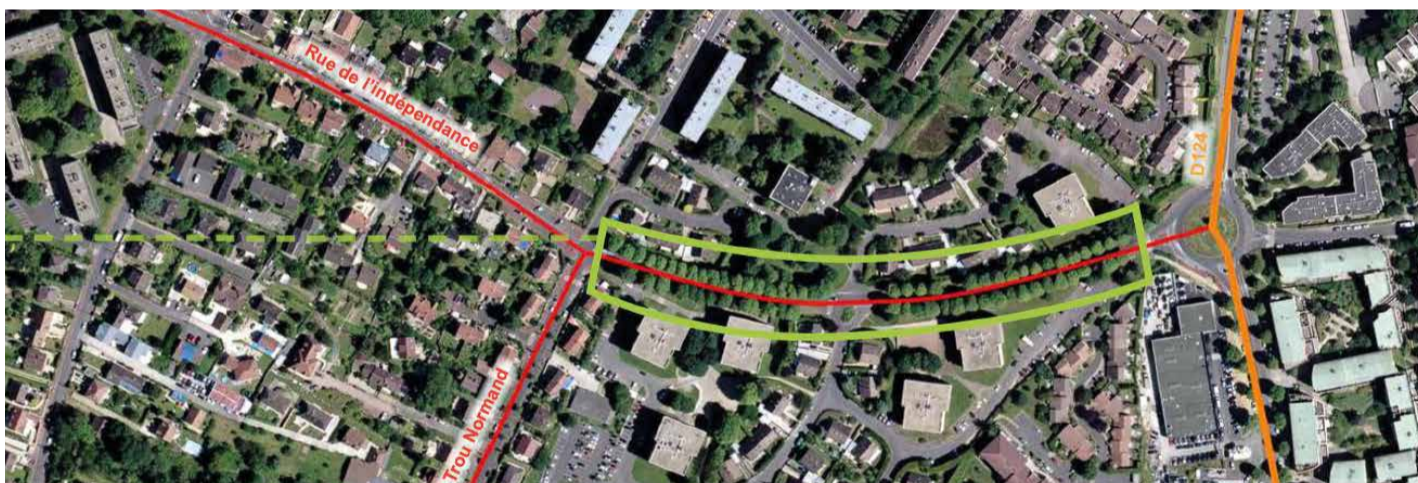
Et pas question non plus d'envisager toute action sans l'aval de l'État lui-même ! Domont s'est donc adapté à la réglementation en vigueur. Les travaux demandent en effet l'accord de la Préfecture. Des membres de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie se sont donc déplacés sur le site aux côtés du Maire pour dresser un constat et valider le projet de la mairie. Celui-ci porte sur la plantation de nouveaux arbres plus adaptée au site. C'est le Gleditsia triacanthos Skyline, une variété

de février d'Amérique à forme pyramidale, qui a finalement été retenue. Une essence qui coche toutes les cases pour s'adapter avantageusement à la rue de l'Indépendance, avec ses 12 mètres maximum, même si les spécimens domontois seront régulièrement entretenus pour ne pas dépasser les 10 mètres. Surtout, son feuillage léger vert bien moins fourni, qui vire au jaune en automne, permet de laisser suffisamment passer la lumière.

Cela fera également moins de feuilles à ramasser dans les jardins. Toujours dans

l'optique de garantir un panorama bien plus aéré, l'espacement des arbres sera d'une dizaine de mètres contre à peine 6 mètres aujourd'hui. Le choix des arbres se fera directement en pépinière courant 2018 afin d'avoir un lot homogène et de qualité.

À noter qu'aucun arbre ne trônera cette fois à proximité des passages piétons du rond-point de Germering et du carrefour de la rue du Trou Normand. Objectif, garantir la sécurité des usagers en assurant une visibilité parfaite.



LE CALENDRIER

Février 2018

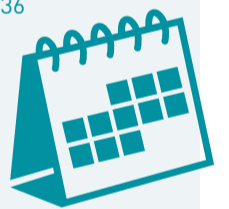
1^{ère} phase : abattage de 38 platanes et élagage des 36 restant

Hiver 2018-2019

2^e phase : abattage de 36 platanes

Hiver 2018/2019

3^e phase plantation de 36 féviers



UN PROMOTEUR VOUS FAIT UNE OFFRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les services de la Ville reçoivent depuis plusieurs mois de nombreux appels de particuliers suite au démarchage effectué par des promoteurs dans différents quartiers de la commune. Ces derniers proposent des offres de rachat alléchantes aux propriétaires, dans l'objectif de réaliser des programmes immobiliers sur des terrains déjà bâtis, ou non bâtis.

Ce type d'offre peut paraître surprenant, mais il s'agit là d'une conséquence de l'application de la Loi ALUR, il y a environ 5 ans. Cet ensemble de lois autorise largement la densification urbaine, c'est-à-dire la possibilité de diviser les parcelles où de construire des logements collectifs un peu partout, y compris dans des secteurs pavillonnaires puisque la loi ne fait plus aucune distinction entre les secteurs résidentiels ou d'habitat collectif.

QUE FAIRE SI UN PROMOTEUR VOUS DÉMARCHE ?

Ne vous emballez pas et ne bâtissez pas de château en Espagne. Les promoteurs proposent souvent des offres supérieures au prix réel du bien afin de disposer d'une surface foncière ensuite constructible, souvent après la destruction de la maison existante. Il n'est pas rare qu'ils effectuent la même démarche auprès des habitations alentour

pour élargir leur assise foncière, en prétextant avoir déjà négocié avec un premier propriétaire. Mais ces offres ne se transforment en acquisition qu'une fois le permis de construire obtenu et purgé de tout recours. Un parcours qui peut s'étendre sur plusieurs années... quand tout se passe bien ! Car très souvent, le voisinage n'apprécie pas d'apprendre l'édification d'un immeuble dans un quartier pavillonnaire notamment.

QUELLE EST LA POSITION DE LA VILLE ?

« Pas question de laisser s'installer une forme d'anarchie immobilière à Domont », répond Frédéric Bourdin, « Même si nous sommes tenus de respecter la loi et des contraintes fermes en matière de construction de logements neufs en accession et à vocation sociale, nous encadrons leur réalisation au travers du Plan Local d'Urbanisme ». Avec l'opération Cœur de Ville, et différents petits programmes qui ont fait l'objet d'une présentation détaillée dans le Domontois du mois de septembre 2017, la Ville respecte largement ses engagements (afin d'essayer d'éviter de payer une amende comme en 2016 parce qu'elle n'atteignait pas le quota imposé de logements sociaux) tout en conservant la maîtrise des opérations, en lien étroit avec les promoteurs et les



riverains. Autant dire que les projets plus opportunistes, issus de négociations directes entre promoteurs et particuliers, sont abordés avec beaucoup de précautions par la Ville.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ ÉTÉ DÉMARCHÉ ?

N'hésitez pas à contacter le Service de l'Urbanisme qui répondra à toutes vos questions, en vous apportant un éclairage réellement désintéressé sur les propositions qui vous sont faites, particulièrement lorsque les promoteurs affirment disposer du soutien de la Ville.

Ce service est joignable en contactant le standard de la mairie au 01 39 35 55 00.

HOMMAGE

Historienne universitaire et essayiste française, Suzanne Citron est connue pour être l'auteur de « Mythe national ».

Issue d'une famille juive avec des racines alsaciennes, parisiennes et portugaises, Suzanne Citron a étudié au lycée Molière, à Paris.

Pendant l'Occupation, elle est arrêtée à Lyon le 25 juin 1944 et a vécu les dernières semaines du camp de Drancy.

Suzanne Citron particulièrement impliquée dans la vie locale, a été adjointe au maire de Domont, déléguée à l'éducation et à la culture, de 1977 à 1983, elle est décédée le 22 janvier 2018 à l'âge de 95 ans à Paris.



Hommage à Edda et Vinicio Montagner

Le 10 février dernier la ville de Domont a rendu un hommage fort à Edda et Vinicio Montagner, qui donnent désormais leur nom à la salle de basket du gymnase municipal. L'occasion également de remettre les médailles de la Société d'Encouragement Au Bien (SEAB) et les médailles de la Jeunesse, du Sport et de l'Encouragement Associatif à des habitants ayant œuvré de manière honorable en matière de social, d'associatif ou de sportif.

En cette belle matinée ensoleillée, la neige encore bien présente au sol n'avait pas arrêté la centaine de personnes présentes à l'occasion du baptême de la salle de basket du gymnase Jean-Jaurès, désormais dénommée « salle Edda et Vinicio Montagner ». L'émotion était palpable pour rendre hommage au couple, qui a œuvré en faveur du développement de l'activité sportive de Domont.

« Dans l'histoire de la commune, il y a un nom qui revenait souvent, celui de Montagner », a témoigné Frédéric Bourdin en ouverture de la cérémonie, devant la famille. Décédé en 2017, Vinicio Montagner est ainsi à l'origine de la création des clubs de tennis, de Volley-ball, de handball et d'athlétisme de la ville. « Une grande partie du tissu associatif de la commune marche encore sur des choses qu'ils ont créées », s'est félicité le maire. Vinicio Montagner était également connu pour être un cycliste



La famille d'Edda et Vinicio Montagner, autour de la plaque qui sera posée à l'entrée de la salle du gymnase municipal.

accompli, vainqueur de nombreuses courses, et le premier Président de l'Office Municipal du Sport. Edda et Vinicio Montagner auront particulièrement laissé leur empreinte au sein du club de basket municipal, la première en encadrant et formant les jeunes pousses de l'association, le second en le président pendant près de 50 ans et en restant actif à plus 90 ans. De quoi donner lieu à des témoignages poignants de ceux qui l'ont côtoyé, avant le moment tant attendu du dévoilement de la toute nouvelle plaque de la salle, qui grave définitivement le nom du couple dans l'histoire de la Ville, et à l'endroit qui fut pour eux une deuxième maison. « C'est

un couple qui a donné toute son énergie, toute sa gentillesse, toute sa volonté, et certainement plus que ce que l'on connaît pour animer une association », a tenu à insister Pierre Grégoire, Adjoint aux Sports à Ezanville et membre du Comité Olympique du Val d'Oise.

Des médailles pour les Domontois méritants

À l'occasion des cérémonies de remises de médailles de la Société d'Encouragement Au Bien (SEAB) et des médailles de la Jeunesse, du Sport et de l'Encouragement Associatif, plusieurs Domontois ont été récompensés, en présence du sous-préfet, du maire, et des



Vincent Cross, président du Domont Basket, dévoile la plaque aux côtés de Frédéric Bourdin et Denis Dobo-Shoenenberg (sous-préfet de Sarcelles).

élus municipaux. « C'est une manière de récompenser le travail accompli », s'est réjoui Frédéric Bourdin. La SEAB a ainsi décoré cinq habitants pour leur engagement social, alors que cinq autres Domontois ont été distingués pour leur travail associatif ou sportif. À noter que la commune avait fait les demandes de médailles de la Jeunesse, du Sport et de l'Encouragement Associatif pour quatre des cinq récipiendaires. Une initiative qui a payé puisque tous les noms proposés ont été acceptés. Une initiative saluée par le sous-préfet.



Albert Stevenot, trésorier-adjoint de la SEAB, lors de son discours de présentation de l'association.



Patrick Brisset, Jean-François Funck et Albert Stevenot entourent les récipiendaires des Médailles de la Société d'Encouragement Au Bien (SEAB).



Les récipiendaires des Médailles de la Jeunesse, du Sport et de l'Encouragement Associatif, aux côtés de Patrick Brisset, Frédéric Bourdin, Denis Dobo-Shoenenberg (sous-préfet de Sarcelles) et Pierre Grégoire.

MÉDAILLÉS DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

- Christine Gispert - Médaille de Vermeil dans la catégorie « Œuvres Sociales »
Présidente de la Conférence Saint Vincent de Paul, a créé et organisé la distribution alimentaire de l'épicerie solidaire
- Marie Offer - Médaille de Vermeil dans la catégorie « Œuvres Sociales »
Ancienne présidente de la Croix Rouge Domont, bénévole à la bourse alimentaire
- Marie-Claude Berdal - Médaille d'Or dans la catégorie « Œuvres Sociales »
Assistante sociale depuis 1967, Directrice du CCAS de Domont de 1990 à 2005, et bénévole de l'épicerie solidaire jusqu'en 2016.
- Rolande Rodriguez - Médaille d'Argent dans la catégorie « Vertues Civiques »
Famille d'accueil, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et membre du conseil paroissial
- Michel Kirchner - Médaille d'Or dans la catégorie « Vertues Civiques »
Président du souvenir Français, membre de l'Association Générale des Mutilés de Guerre (AGMG) et Membre de l'association A. Maginot

MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DU SPORT ET DE L'ENCOURAGEMENT ASSOCIATIF

- Jean-Pierre Devulder - Médaille de Bronze
Président de l'Association Domont Athlétisme depuis 2017, membre du comité directeur et encadrant de l'équipe seniors de 1995 à 2017
- Dominique Deschamps - Médaille de Bronze
Ancien professeur du Budokai Domontois, Président de l'association jusqu'en 2016
- Jean-Jacques Nicolas - Médaille d'Argent
Ancien membre de l'équipe du Stade Domontois Rugby Club, membre du comité directeur du Paris Rugby Club.
- Dominique Durand - Médaille d'Argent
A entraîné des équipes de jeunes, puis est devenue arbitre de basket. Elle intervenait dans les écoles primaires de la ville afin de faire découvrir son sport aux enfants.
- Paul Chamillard - Médaille d'Or
Membre du Rugby Club, il accompagne les jeunes et participe activement à l'organisation des matchs. Il programme également la venue d'équipes junior étrangères, comme celle de jeunes néo-zélandais récemment.

LE RETOUR DES FLOCONS DE NEIGE



RAPPEL :

Le sel n'est pas toujours la solution miracle, en effet, en cas de grand froid à partir de -10°, ses effets sont bien moins efficaces.

Pour que l'épandage soit vraiment efficace, il est nécessaire que les véhicules assurent une bande de roulement, si la neige tombe en continu et si le trafic est trop fortement ralenti, les automobilistes devront malheureusement s'armer de patience.

La neige qui fond engendre souvent des dégradations de la chaussée. Si vous constatez des dégâts dans votre rue, merci de contacter les services techniques au :

01 34 39 15 21

Rappelons que les riverains propriétaires et locataires doivent déneiger devant chez eux pour permettre aux piétons de circuler sans danger. Chacun doit racler et/ou balayer son trottoir et y jeter du sable et du sel afin d'éviter la formation de verglas.



Pensez au sel...

Des sacs de sel seront en vente à prix coûtant aux services techniques, au tarif de 7,93 € pour un sac de 25 kg. Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Renseignements : 01 34 39 15 21

Imprimerie STIP : trois décennies gravées dans l'histoire de Domont

C'est l'une des entreprises historiques de Domont, installée depuis plus de 30 ans sur la commune, l'imprimerie STIP continue de faire couler l'encre, malgré une concurrence de plus en plus féroce.

Dans les années 80, la famille Papinutto a jeté « l'encre » pour la première fois à Domont.

À l'époque Daniel et son fils Laurent s'installent rue Jean Jaurès, à deux pas de la gare, pour lancer leur affaire dans une petite boutique de 40 m². Mais c'est en 1993 que commence réellement l'aventure STIP (pour Service Technique Imprimerie Papinutto), lorsque les deux artisans décident de passer en SARL et de s'installer au sein de la zone d'activité des Fauvettes, dans des locaux fraîchement construits. « Nous avons été parmi les premiers à nous installer de ce côté-là de la ZAC », se souvient Laurent Papinutto, désormais seul aux commandes, même si son père n'est jamais très loin.

Depuis, la petite boutique familiale a bien grandi. Installée sur 500 m², elle emploie sept salariés à temps plein et un à mi-temps. « Que des métiers différents », précise Laurent Papinutto. L'entreprise a également su s'adapter au fil du temps. Au milieu des montagnes de papier, se trouvent une dizaine de machines allant des années 60 aux productions les



plus modernes. Presse traditionnelle ou presse numérique, traceur, machines de découpe et même un appareil dédié au gaufrage, la société regroupe ainsi tous les outils nécessaires pour répondre à la plupart des demandes. Elle accueille même deux ancêtres, qui trônent toujours dans le hall d'entrée, représentant à elles seules une part de l'histoire de l'imprimerie. Mais pas question de les sortir de leur paisible retraite.

« 70% des imprimeurs ont fermé en France »

Face à la concurrence d'internet et la prolifération des imprimeries à bas coût, STIP a pourtant réussi à se développer. « Il y a de moins en moins de petits imprimeurs indépendants comme nous, se désole le chef d'entreprise. Depuis le milieu des années 90, 70 % des imprimeurs ont fermé en France ». Heureusement, la société domontoise a toujours pu compter sur ses clients. « Nous travaillons essentiellement avec des PME, ainsi que quelques grandes entreprises et des bureaux de fabrication, comme des agences », précise Laurent Papinutto. Le secret du patron pour garder ses fidèles, appliquer toujours la même



recette depuis plusieurs décennies : un accueil personnalisé, un service sur mesure et une exigence de qualité. Et à n'en pas douter, l'imprimeur a su faire bonne impression. « Nous avons certains de nos clients depuis 1985 », se félicite-t-il.

L'autre petit plus de STIP, c'est son esprit écolo. Non contente d'avoir été parmi les premières sociétés du Val d'Oise à avoir obtenu le label « Imprim'Vert », renouvelé après un contrôle annuel, l'entreprise parraine une ruche dans le sud de la France et héberge un potager. Les clients peuvent donc parfois profiter d'un pot de miel ou des légumes.

1, rue des Charbonniers
Tél. : 01 39 91 91 73

LES CHIFFRES

7 salariés à temps plein

1 salarié à mi-temps

500 m² de locaux

1,3 million de chiffre d'affaires

Bilan 2017 et perspectives 2018 pour les chefs d'entreprise de l'Agglomération

Les adhérents de Dynactive ont tenu leur première réunion de l'année le 25 janvier dernier à Domont.

180 : c'est le nombre d'adhérents de l'association Dynactive qui fédère les entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée Forêt de Montmorency et de ses 17 communes. Une association née fin 2015 de la fusion de l'Association des Entreprises de la Plaine de France (AEPF) et du Club des Entreprises de la Vallée de Montmorency, « pour nous adapter à la fusion des deux anciennes intercommunalités en charge du développement économique », rappelle le président de Dynactive, Franck Varietas.

L'association qui représente les entreprises du territoire - majoritairement des très petites entreprises, PME et PMI, mais également 5 des 6 plus importantes entreprises locales - est en effet associée aux réalisations de la Communauté d'Agglomération qui a pleine compétence en matière de développement économique, de gestion des zones d'activités et d'emploi. « Nous jouons un rôle de relais entre les entrepreneurs, les élus et les différentes administrations et institutions qui agissent dans les domaines de l'économie et de l'emploi », précise Franck Varietas.

À l'occasion de cette première soirée de 2018, les dirigeants de Dynactive ont dressé un rapide bilan des initiatives de 2017 élaborées au sein des quatre commissions de l'association : animation, emploi-formation, entrepreneuriat et développement.

Dynactive a notamment développé des actions innovantes en partenariat avec l'Éducation Nationale, dans le cadre d'un partenariat original destiné à accompagner les jeunes dans leur parcours de formation vers la vie professionnelle.



Rencontres thématiques mensuelles

L'association a par ailleurs poursuivi ses petits-déjeuners et soirées thématiques qui permettent, une fois par mois, de réunir les chefs d'entreprise autour d'intervenants spécialisés dans les domaines juridiques, fiscaux et techniques. Une rencontre sur le thème de la cyber sécurité a notamment remporté un vif succès l'an passé.

Convivialité également avec des sorties à caractère culturel ou des déjeuners d'échange destinés à renforcer l'esprit d'équipe des chefs d'entreprise du territoire.

Pour 2018, le calendrier d'animations est déjà prêt et disponible sur le site Internet de l'association qui prépare une année particulièrement active au côté de la Communauté d'Agglomération, en étant associée au développement de nouvelles zones d'activité, sur le secteur de Groslay notamment.

DES ACTIONS EN DIRECTION DES HABITANTS

Si Dynactive est avant tout un club d'entrepreneurs, de nombreuses actions intéressent les habitants du territoire, tout particulièrement le programme action 45+ qui permet à des chômeurs de longue durée de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et du réseau des entreprises de l'association. Dynactive propose également des ateliers d'aide à l'élaboration du CV et de préparation aux entretiens de recrutement.

Ces actions ont donné de bons résultats au cours des années récentes avec une situation générale parfaitement conforme aux tendances nationales. Le taux de chômage dans les 17 communes du territoire se stabilise à 9 % et marque un repli qui correspond très exactement aux tendances nationales.

Pour en savoir plus, les informations sont disponibles sur le Site Internet de l'association : www.dynactive.fr/

CAFÉ CRÉA : LE RENDEZ-VOUS DES ENTREPRENEURS !

Mardi 6 mars à 14h à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry à Domont, Plaine Vallée, en partenariat avec la Ville de Domont et Pôle Emploi, propose aux porteurs de projets de l'Agglomération souhaitant se renseigner sur la création d'activité, de venir dialoguer avec des professionnels.

Les conseillers en création de Plaine Vallée sont là pour vous conseiller et vous orienter vers les services adaptés. Ils vous présenteront également tous les services d'aide à la création d'entreprise, et les ateliers gratuits (trouver et développer une idée en lien avec ses compétences, construire son projet, définir sa stratégie commerciale, connaître son marché...) proposés par l'Agglomération et ses partenaires, Rives de Seine Initiative et le club d'entreprises Dynactive.

La médiathèque vous fera découvrir leur sélection d'ouvrages et de ressources numériques sur la création d'entreprise.

Infos/Réservations :
Mardi 6 mars de 14h à 16h
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66 avenue Jean Jaurès

Renseignements :
Tony DI MASCIO
Conseiller CitésLab de Plaine Vallée
06 78 95 37 86
www.eco-plainevallee.fr
www.agglo-plainevallee.fr



L'histoire des descendants d'immigrés italiens de Domont à l'honneur

Le vendredi 26 janvier dernier, des lycéens de la section ESABAC du lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles étaient à Domont pour réaliser la suite de leur film « Ritorno dal passato » sur l'intégration des descendants d'immigrés italiens.

Dans les années 20, la ville a en effet accueilli de nombreuses familles ayant passé la frontière pour travailler comme ouvriers dans les briqueteries de Domont et de sa région. Au programme pour les adolescents, qui suivent un cursus binational Français-Italien, la rencontre de Daniel Papinutto, président de l'Association France Friul Italie (AFFI), devant le rond-point de Buja, où trône une statue symbolisant les marcheurs immigrés.

L'occasion également pour les jeunes de visiter l'imprimerie STIP, fondée et encore dirigée par la famille Papinutto. Après avoir effectué un travail de recherche et d'entretien, encadrés par Camille Plaze et David Ndiaye, deux professeurs d'histoire-géographie, et recueilli en vidéo une dizaine de témoignages sous l'égide de Reda Mustafa (DCK Films), place maintenant au montage. Les adolescents présenteront le fruit de leurs travaux dans le cadre d'une vidéo, d'une vingtaine de minutes, attendue pour fin mai.



L'ÉPOPÉE DES BRIQUETERIES DOMONTOISES

L'histoire de Domont est étroitement liée à ses briqueteries.

Une activité qui aurait débuté vers les années 1860 avec l'installation de la première tuilerie-briqueterie en bordure de la route de la Croix-Blanche.

À la fin du XIX^e siècle la fabrication de la brique prend encore de l'ampleur.

Domont comptera sept installations employant en moyenne 50 à 80 ouvriers.

En 1895, un briquetier lancera même « la brique de Domont », répondant à une qualité déterminée. Une activité en plein essor qui a permis à la ville, surnommée « Domont-les-Briques », d'attirer une forte main-d'œuvre venue de Province, mais également étrangère, en provenance de Belgique, de Pologne ou d'Italie.

Après de nombreuses décennies d'essor, l'activité briquetière Domontoise entrera dans une période de déclin, pour s'éteindre en 1970.

En savoir plus : histoire-domont.com

DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LES ÉLÈVES DE CM2 DOMONTOIS

Pour la deuxième année consécutive, les écoliers de CM2 de l'école Jean Moulin ont pu rencontrer les anciens combattants et réservistes de l'Association Amicale des Officiers de Réserve et Réservistes du Val-d'Oise (AAORVO) et

de l'Union Nationale des Combattants (UNC), section Écouen-Ézanville. Les vendredis 26 et lundi 29 janvier derniers, les classes de Mesdames Simonin et Verhaeghe-Lambré ont ainsi reçu Dominique Musset, le nouveau respon-

sable du devoir de mémoire au titre de l'UNC 95, le Lieutenant-Colonel Michel Dias, de l'AAORVO, le Lieutenant de réserve Fabrice Calligaro, ainsi qu'Henri Staelen et Robert Desachy, respectivement Président et Vice-président de la

section UNC Ezanville, Ecouen, Mesnil Aubry. L'opportunité pour les enfants de poser leurs questions aux militaires.

De la première guerre mondiale à la guerre d'Algérie, aux questions plus globales sur les guerres et l'armée, les enfants ont pu échanger avec les intervenants. Ils ont également pu découvrir les affiches d'ordre de mobilisation, qui ont conduit leurs ancêtres au front, l'histoire du drapeau Français et les différentes médailles et récompenses militaires.

Une leçon d'histoire, mais également une initiation au devoir de mémoire pour cette nouvelle génération, qui devra entretenir le souvenir de ces événements.

Une rencontre qui revêt par ailleurs une signification toute particulière, alors que les communes de France s'apprêtent à commémorer le centenaire de la fin de la guerre de 14-18 en novembre prochain.



Le Véritable

CARNAVAL

sur les traces de Charles PERRAULT

24 MARS

14h30 : Départ des Tournesols
16h : Arrivée aux Coquelicots

Portrait

Françoise Chevrier : petites anecdotes et grandes Tragédies de la Conciergerie

Passionnée d'histoire, de lecture et d'écriture depuis son plus jeune âge, Françoise Chevrier s'est plongée dans l'histoire de La Conciergerie de Paris et la retrace dans un livre remarquablement documenté et illustré paru aux éditions In Situ. Rencontre.

Un mot d'abord pour vous présenter. Vous êtes Domontoise de longue date ?

Depuis 1962, lorsque je me suis mariée avec un Domontois de souche. Mais je ne viens pas de très loin puisque je suis native d'Ezanville. Je suis très attachée à notre région que je n'ai jamais quittée. Professionnellement, j'ai effectué toute ma carrière dans le secteur bancaire avant de prendre ma retraite il y a 15 ans.

D'où vous vient cette idée d'écrire un livre ?

La lecture, l'écriture et surtout l'histoire sont des passions qui remontent à mon enfance. J'ai toujours aimé les livres, et mes premiers écrits remontent à ma prime jeunesse : des poèmes, un roman, mais ma carrière professionnelle m'a menée sur d'autres chemins. Aujourd'hui, je commence en quelque sorte une nouvelle vie, en embrassant ces deux passions à bras-le-corps.

Alors ce livre sur la Conciergerie de Paris, racontez-nous son histoire

La genèse de ce livre, c'est tout d'abord l'association des anciens élèves d'Ezanville que j'avais créée peu de temps après avoir fait valoir mes droits à la retraite. Nous organisons de nombreuses animations et rencontres entre anciens Ezanvillois, notamment des sorties à caractère culturel à Paris et dans les environs. L'une de ces sorties nous avait conduits à La Conciergerie où j'avais fait office de guide, et les participants m'avaient ensuite demandé de réaliser un compte rendu de cette vi-

site. Au départ, j'avais prévu d'écrire une dizaine de pages, mais de recherches en recherches, j'en ai rédigé 300. Cette quête d'information était aussi le fruit de ma passion profonde pour l'histoire. Elle m'a fait franchir les portes des plus belles bibliothèques de Paris, des archives nationales, des archives de Paris. Tout cela sur près de 5 ans.

D'où l'idée d'en faire un livre...

Exactement. Dans un premier temps, j'avais fait reproduire ces 300 premiers feuillets à mes frais pour les offrir à mes proches, à mes amis, aux adhérents de l'association. Deux des premiers lecteurs, également historiens passionnés, m'ont alors encouragée à écrire un livre encore plus complet. J'ai alors repris mes recherches, 5 années de plus, et trouvé un éditeur, la Maison In Situ. Au total, ce livre représente dix années de travail, d'octobre 2007 à octobre 2017.

Que raconte cet ouvrage ?

C'est une visite de ce lieu mythique de Paris ainsi qu'un voyage passionnant et très documenté dans sa très longue histoire, de ses origines médiévales jusqu'à sa fonction actuelle de Palais de Justice. C'est l'un des plus beaux bijoux du patrimoine de la capitale, dont l'éblouissante Sainte-Chapelle, qui recèle parmi les plus beaux trésors de notre patrimoine. Faisons simple, le mieux est de se procurer mon livre pour en découvrir l'histoire, les secrets et finalement l'âme. Tout est dit dans le titre, la Conciergerie, petites anecdotes et grandes tragédies.



Françoise Chevrier a été accueillie par l'équipe de la Médiathèque Saint-Exupéry le 3 février dernier pour une séance de dédicace de son livre. Beaucoup de lecteurs se sont pressés pour acquérir ce premier livre consacré à l'un des plus beaux sites historiques de Paris : la Conciergerie.

Vous avez d'autres projets ?

La réalisation de ce premier ouvrage et l'accueil formidable de mes premiers lecteurs en librairie, lors des premières séances de dédicace au centre commercial Leclerc de Moisselles, au salon d'histoire de Deuil-la-Barre ou sur l'antenne de Radio Enghien, m'ont véritablement enthousiasmée. J'ai donc repris la plume et prépare deux ouvrages : un second récit autour d'un autre lieu mythique de Paris. Juste un petit indice : 1686. Et un roman dont l'action se situe dans le Paris du 18^e siècle.

LA CONCIERGERIE, EN CONFÉRENCE

Vous souhaitez revivre l'histoire de la Conciergerie en compagnie de Françoise Chevrier. L'écrivaine donnera deux conférences les 2 et 3 mars prochains, à partir de 14 h 30, à la bibliothèque d'Ezanville et dédicacera son ouvrage à cette occasion.

TAXIPHONE EN CONCERT



Vous aimez Téléphone ? Alors vous adorerez Taxiphone. Les quatre musiciens du groupe vous proposent de redécouvrir les plus grands tubes du célèbre groupe de rock français lors d'un concert organisé le 9 mars à 20h à la salle des fêtes.

Fermez les yeux et laissez-vous bercer par « Cendrillon », vibrez avec « Un Autre Monde » et dansez au son de « Hygiaphone ». De quoi se rappeler de bons souvenirs. À savourer sans modération.



Billetterie : Entrée : 5 €
Service animation - 47 rue de la Mairie
Renseignements : 01 39 35 55 00

La nature s'expose en grand à la médiathèque

Organisée du 3 au 24 février, l'exposition « La Nature dans tous ses états » met à l'honneur les photographies macro de Gaëtan Richard, membre de l'Atelier d'Images Domontois (AID) depuis 2012. Ce passionné de photographie animalière et plus particulièrement de photo macro, discipline technique consistant à prendre en très gros plan des sujets ne mesurant parfois que quelques millimètres, présentera ses travaux à la médiathèque. 35 photos représentant des papillons seront exposées.

Du 3 au 24 février à la Médiathèque
66, avenue Jean Jaurès à Domont
Renseignements au 01 74 04 22 10



Une conteuse au Dojo pour les jeunes karatékas

Le Karaté Club de Domont a profité de son assemblée générale qui s'est, pour la seconde année, tenue au dojo le 24 janvier, pour offrir à ses jeunes adhérents un moment magique autour d'Ingrid, conteuse, qui avait pour l'occasion créé un conte asiatique inédit. Les enfants ont ainsi pu retrouver les valeurs liées aux arts martiaux, déclinées sous forme d'un magnifique récit qui les a captivés, à l'issue duquel un pot de l'amitié leur a été offert.

L'Assemblée Générale du Karaté Club de Domont a vu l'élection de 3 nouveaux membres au sein de son comité directeur, Sophie Delaplanche, Secrétaire, Julien Schametz, Trésorier et Christelle Mira, qui se joignent au reste de l'équipe pour poursuivre l'engagement du club dans la vie locale.



LE BUDOKAI DOMONTOIS TOUJOURS AU TOP

Les dernières compétitions ont été l'occasion pour le club de Domont de se distinguer. La fin d'année 2017 a ainsi été positive pour le Budokai avec une belle 2^e place de Marie Salomon (-52 kg) lors du prestigieux tournoi international d'Auvers-sur-Oise. Organisé en novembre, il accueillait notamment différents pôles espoirs et clubs étrangers. La journée du 2 décembre aura également été très prolifique.

Lors des sélections départementales minimales, le club a réussi à qualifier 4 de ses 5 athlètes engagées. Marie Salomon (2^e), Clara Delaplace (2^e), Océane Dorier (3^e) et Camila Syed (3^e) représenteront Domont lors de la finale départementale minime, une première pour le club. Le même jour, lors de la première sélection départementale benjamin(e), le Budokai a réussi 8 podiums sur autant de judokas engagés. Emma Techer repart avec une belle première place, alors que Rémy Jollive et Maëlys Christiaens ramènent une médaille d'argent. Quant à Gabrielle Denquin, Angelo Calligaro, Keith-Roy Kanon, Marco Galan et Théo L'Hotellier, ils s'emparent du bronze. Le 27 janvier, lors de la finale départementale minime, les 4 judokates engagées se sont toutes qualifiées pour la 1/2 finale nationale minime qui aura lieu le 18 mars prochain à l'Institut du Judo à Paris.

En terminant toutes dans le top 5 départemental, Marie Salomon (2^e), Océane Dorier (3^e), Clara Delaplace (5^e) et Camila Syed (5^e) se posent parmi les meilleures judokates du 95 dans leur catégorie respective ! Une immense fierté pour leur club, qui a été une nouvelle fois invité à une compétition internationale labellisée : le tournoi Michel Beauvais de Saint-Gratien, nationalement et internationalement reconnu.

Avec 197 licenciés, un nombre en constante progression depuis plus de 5 ans, le Budokai Domontois continue sa progression.



Le Budokai Domontois a qualifié quatre judokates pour la 1/2 finale nationale minime.

Tournoi et stages au Tennis Club

Froid et pluvieux dehors, chaud dedans. Les compétiteurs du Domont TC viennent d'entrer en lice du traditionnel tournoi interne qui permet chaque année aux joueurs de tous niveaux et de tous âges de s'affronter amicalement sur les courts du club. On apprécie particulièrement, avec cet hiver pluvieux, le confort des cinq courts couverts en terre battue du Domont TC et la chaleur de l'accueil au club house.

Deux tournois à l'affiche

Les joueurs de 4^e série en simples dames et simples messieurs ont disputé les premiers matches, de même que les jeunes du club en 12 ans, 13/14 et 15/16 ans.

Un tournoi interne homologué qui permet aux joueurs d'engranger des points pour leur classement. Pour inciter les jeunes à s'engager, le club a inauguré cette année une formule de gratuité pour les plus jeunes.

Ce tournoi interne va toutefois marquer une pause, du 17 février au 4 mars, pour céder la place aux joueurs engagés dans le tournoi Open, avec un programme simple messieurs, simple dames, simple filles 12 ans et 15/16 ans, simple garçons 12 ans et 15/16 ans. On attend des compétiteurs d'un excellent niveau pour ce tournoi réputé dans la région.

La deuxième phase du tournoi interne pourra ensuite reprendre, du 11 mars au 8 avril, ce qui laisse une large plage de temps pour permettre aux adhérents du club de s'organiser.



Petit retour sur le récent tournoi Open ORPI du club remporté par la Domontoise Florine Limousin face à Téha Deyawe. De gauche à droite, Jacques Alt, juge arbitre; Florine et Téha; Laurent Govinaux partenaire du club et directeur de l'agence ORP La DOMontoise et Luc Herrgott, président du Domont TC.

Et des stages pendant les vacances

Parallèlement, le TC Domont propose deux stages pendant les prochaines vacances de février, du lundi 19 au vendredi 23 février, et du lundi 26 au vendredi 2 mars. Ces stages sont notamment destinés aux plus jeunes et leur permettent de vivre des semaines intensément tennis, pour se perfectionner sous la direction des moniteurs. Une ambiance très sympa avec des formules à la carte, en demi-journée ou en journée pleine, avec repas sur place. Du tennis et encore du tennis, mais

également des activités plus ludiques, des jeux en équipe. Une formule que les enfants et les familles plébiscitent depuis plusieurs années. Enfin, si l'approche des beaux jours vous donne envie de prendre la raquette, il reste encore des places en école de tennis enfants et adultes.

> Renseignements & inscriptions au 01 39 91 77 43

L'écho des clubs

Domont temple du judo départemental le 11 mars

Pour la neuvième année consécutive, le Budokai Domontois, club de judo de la commune, organisera une compétition départementale le 11 mars prochain. Pour l'occasion, quelques 500 judokas issus de 45 clubs du Val d'Oise feront le déplacement.

Au programme de cette journée, organisée sous l'égide du comité départemental, en partenariat avec le club de Domont, une animation poussins et mini poussins regroupant environ 200 enfants sera organisée de 9h à 12h. L'après-midi, de 13h30 à 18h30, ce sont 300 enfants de la catégorie benjamin(e) qui fouleront les tatamis pour la deuxième phase des sélections départementales, après une première partie le 2 décembre dernier.



Reprise du footing!



À vos marques... prêts ?
...FOOTING DOMONTOIS
Dimanche 18 mars 2018
• Départ à 10h - Place de la Gare
• Arrivée au marché - Buffet de rafraîchissements offert
Renseignements : 01 39 35 55 00

À vos agendas! Tournoi de rugby à 5



Le Stade Domontois Rugby Club (SDRC), l'association l'Oiseau Nuage avec le soutien de la Ville organise un tournoi de rugby à 5 pour soutenir la lutte contre le cancer de l'enfant le samedi 23 juin de 11h à 19h au stade des Fauvettes, rue de Paris.

La journée sera articulée autour d'un tournoi de rugby à 5, sans placage, entre plusieurs équipes de la région parisienne. Pendant ce tournoi, des activités autour du rugby (concours de tirs au but pour petits et grands... avec des coupes et des médailles pour les plus adroits) et une tombola seront proposés. Venez nombreux!

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à la recherche contre le cancer de l'enfant.

Renseignements : François Cabrera au 06 08 30 22 54

Retour sur...

Jouets et bd d'autrefois tiennent salon

Près de 1500 visiteurs ont participé à la 13^e édition du Salon du jouet de collection et de la bande dessinée organisé le 4 février dernier au gymnase Charles-de-Gaulle.

Un événement qui fait désormais partie des rendez-vous les plus prisés des collectionneurs d'Ile-de-France, qu'ils viennent pour exposer ou pour dénicher de belles pièces : jouets, figurines, albums de bande dessinée. Une soixantaine d'exposants ont cette année répondu à l'invitation de Pascal Monneau, à l'initiative de ce salon, sous l'égide du Comité des Fêtes. Une vingtaine de bénévoles assurent chaque année la préparation de l'événement et son animation.

Parmi les nombreux visiteurs, on aura noté la présence du Maire, Frédéric Bourdin, accompagné d'Alix Lesbouyerries, Maire-Adjoint déléguée à l'Animation et aux Associations.



220 seniors réunis autour de la galette des rois

C'est un rendez-vous qu'ils n'auraient raté pour rien au monde. Le vendredi 26 janvier, les seniors ont pu savourer la traditionnelle galette des rois à la salle des fêtes. Un après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité pour les quelques 220 participants. Autour de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Seniors, les participants ont bien sûr pu se régaler et échanger à l'une des nombreuses tables dressées pour l'occasion, mais également danser au rythme de la musique de l'orchestre Jacky Clairval.



Repas amical et menu des Voyages 2018 pour le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage a réuni ses 95 familles adhérentes le 4 février dernier à la Salle des Fêtes, autour d'un repas convivial organisé par les bénévoles.

L'occasion pour la présidente, Chantal Preynat, de souligner la vivacité des quatre jumelages qui unissent la Ville de Domont à ses villes amies : Shepshed en Angleterre, Germering en Allemagne, Buja en Italie et Wolsztyn en Pologne.

Cette année, le Comité emmènera ses adhérents tout d'abord en Italie, à Buja, pour un voyage d'une semaine fin mai début juin,

avec au programme une découverte de la Slovénie, Buja étant située à 30 kilomètres de la frontière entre les deux pays. Voyage en avion au départ de Roissy, puis circuit en car au programme de ce séjour.

En octobre, une délégation de Domont se rendra à Germering pour un voyage de 4 jours, à l'invitation du Comité de Jumelage de Germering.

> *Il reste des places pour le voyage en Slovénie. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire en contactant le 06 10 86 47 46*



Soirée conviviale pour les « Jardins d'Alain »

L'hiver n'est pas la saison la plus active pour les jardiniers, mais c'est le temps des bons repas entre amis. Les bénévoles de l'association « Les Jardins d'Alain » se sont donc mis derrière les fourneaux pour préparer leur première manifestation de l'année 2018, en partageant un poulet basquaise avec leurs adhérents et sympathisants.

Près de cent soixante convives étaient ainsi réunis le 3 février dernier à la Salle des Fêtes, parmi lesquels le Maire, Frédéric Bourdin.

Les membres de l'association cultivent 52 petits jardins mis à leur disposition par le président Alain Genest. Mais autour de cette activité de jardinage, se sont greffées des ventes régulières de fruits et légumes provenant des jardins ou de producteurs locaux sélectionnés pour la qualité de leurs produits. La saison des ventes reprendra à l'automne. L'association créée il y a trois ans compte désormais 300 adhérents et rayonne bien au-delà de la commune en organisant et en participant à de très nombreuses animations autour du jardinage et des produits bio dans les com-



munes voisines. Prochain rendez-vous le 11 mars, avec la 8^e édition de l'opération « Nettoyons la nature » qui conduira les participants sur les chemins de la Plaine de France pour les débarrasser des trop nombreux déchets qui les défigurent.

> *Pour vous tenir informé des activités de l'association, rejoignez la page Facebook « Les amis des jardins d'Alain de DOMONT ».*

À venir

> **Vendredi 16 février**
Soirée Italienne avec le CCFM. Tél.: 06 24 38 80 87

> **Mardi 20 février**
Visite de la Cathédrale Orthodoxe de la Sainte Trinité avec le Club féminin de Domont à 13h45, rue de l'Université - Métro Alma-Clémenceau. Tél.: 06 24 38 80 87

> **Vendredi 23 février**
Visite guidée de la Butte Montmartre avec le CCFM. Tél.: 06 24 38 80 87

> **Mardi 6 mars**
Conférence sur le Parc de Baillet sur les Statues Russes avec le Club féminin de Domont - salle Victor Basch. 11, rue de la Mairie à Domont. Tél.: 06 24 38 80 87

> **Vendredi 9 mars**
Concert à la Philharmonie de Paris avec le CCFM. Tél.: 06 24 38 80 87

> **Mardi 20 mars**
Journée à Nogent sur Seine avec visite de la ville, du Musée Camille Claudel puis visite du Château de la Motte-Tilly avec le Club féminin de Domont. Repas au restaurant. Tél.: 06 24 38 80 87



Hommage

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Odette Touseau survenu le 23 décembre 2017 dans sa 82^e année.

Adhérente du Club Féminin de Domont depuis la création de celui-ci en 1978, Odette a fait partie du Conseil d'Administration de 1983 à 2002 puis a été élue Présidente en janvier 2002 jusqu'à janvier 2015. Toutes les adhérentes du Club Féminin et la Ville s'associent au deuil de sa famille.

Votre Cinéma à Domont



Du 28 février au 6 mars

**Cro Man
Belle et Sébastien 3
La Ch'tite famille**



Du 14 au 20 février

**Les Tuches
La douleur
Rosa et Daras
The Greatest Showman
Pentagon Papers**



Du 21 au 27 février

**Cro Man
Belle et Sébastien 3
Wonder Whell
Le labyrinthe : le remède mortel**



Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

ABONNEZ-VOUS

Le cinéma de Domont est une structure associative. Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma

Domont Cinéma

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Devenez conciliateur de justice

Vous avez le sens de l'éthique, une grande capacité d'écoute et d'analyse. Vous souhaitez être utile à la société et à vos concitoyens ? Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient bénévolement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Vous souhaitez devenir conciliateur de justice ?

Pour devenir conciliateur, vous devez être majeur, justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans, jouir de vos droits civils et politiques et n'être investi d'aucun mandat électif. Bénévole, vous jouirez d'une autonomie quant à l'organisation de votre activité selon vos disponibilités. Le conciliateur est indemnisé des menues dépenses attachées à l'exercice de la fonction : frais de secrétariat, frais de téléphone, frais d'affranchissement postal, frais de documentation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le conseiller départemental : Val d'Oise (95) Robert de Clercq : robertdeclercq95@gmail.com

Avant de postuler merci de bien lire l'intégralité de cet article et notamment les conditions requises pour devenir conciliateur.

Vous rejoindrez aussi : Une communauté d'hommes et de femmes qui allient une activité intellectuelle et citoyenne visant à préserver le lien social.

Comment postuler pour devenir conciliateur de justice ?

Envoyez votre candidature par courriel de préférence à l'adresse ci-dessous en joignant à votre envoi les documents suivants :

- Lettre de motivation et curriculum vitae
- Tous documents justifiant de votre expérience en matière juridique d'au moins 3 ans (certificat de travail, carte professionnelle, diplôme, etc...)
- Le ressort et 5 vœux de communes dans lesquels vous souhaitez exercer

Courriel : conciliateur.ca-versailles@justice.fr

Adresse postale : Cour d'appel de Versailles Première présidence 5 rue Carnot - 78 000 Versailles

Programme des activités seniors 2018

Vendredi 23 février

Après-midi « Casino »

à 14h30 au Gymnase Charles de Gaulle

Inscription jusqu'au 22 février :

Tél. : 01 39 35 55 39

Mail : animation@domont.fr

ou le mardi 13 février à partir de 14h

Dimanche 18 mars

Repas des Seniors

12h30 - Gymnase du Lycée

Une invitation vous a été envoyée.

Rappel : Retourner le coupon-réponse au service animation avant le 9 mars.

Jeudi 29 mars

Visite de l'Abbaye de Royaumont

Participation : 30 €

Attention : 55 places maximum

Inscription au service animation

Mardi 13 mars à partir de 14h

Jeudi 12 avril

Rouen et son grand port maritime

Participation : 40 €

Attention : 55 places maximum

Inscription au service animation

Mardi 27 mars à partir de 14h

Pour toutes ces activités, n'hésitez pas à nous contacter !

Service Animation - Tél. : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

L'AUDITION DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Durant une procédure devant le Juge Aux Affaires Familiales, un enfant mineur peut demander à être entendu par le magistrat. Cette audition est de droit dès lors que certaines conditions sont remplies :

- l'enfant doit être concerné par la procédure,
- l'enfant doit être capable de discernement : il n'existe pas d'âge minimum, cela relève de l'appréciation du juge en fonction notamment de la maturité de l'enfant, du contexte familial, du problème posé.

La demande d'audition se fait le plus souvent par courrier adressé au juge ou au greffe.

L'enfant peut être entendu seul, avec un avocat (avocat de l'antenne des mineurs rémunérés par l'aide juridictionnelle) ou bien avec une personne de son choix. Le juge peut refuser cette personne s'il estime que ce choix n'est pas conforme à l'intérêt de l'enfant et procéder à une autre désignation (psychologue, enquêteur social).

L'enfant est entendu hors la présence des parents qui seront informés par le juge des propos tenus par l'enfant et ce, dans le respect du souhait émis par ce dernier. Il faut savoir que l'opinion exprimée par l'enfant ne lie pas le juge et a une valeur de simple avis dans la prise de décision.

L'audition de l'enfant peut être également demandée par les parents. Dans ce cas, le juge reste libre d'entendre ou non l'enfant. Il peut la refuser si cela ne lui paraît pas nécessaire ou contraire à l'intérêt même de l'enfant.

Enfin, en l'absence de demande de l'audition de l'enfant, le juge peut, en fonction des éléments du dossier, prendre lui-même l'initiative de l'entendre.

Dans ce cas, l'enfant est libre d'accepter ou de refuser son audition mais en cas de refus le juge doit normalement s'assurer qu'il n'existe pas d'entrave de l'un des parents.

ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr. Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais. Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

DOMONT
Le Conseil municipal des Jeunes Domontois organise
Collecte Alimentaire
au profit des enfants de la naissance à 6 ans
Samedi 10 mars 2018
de 10h30 à 17h
au Centre commercial E.Leclerc à Moisselles
en collaboration avec crèche-mouge française
des couches, des vêtements (naissance à 6 ans)...
des produits d'hygiène :
tétines, biberons, crèmes, gel lavant, coton, lingettes...
des denrées alimentaires sauf produits frais :
lait pour enfants, petits pots...
Renseignements : 01 39 35 55 39 - www.domont.fr

LA MAIRIE RECRUTE...

• UN ADJOINT ADMINISTRATIF POUR SON SERVICE URBANISME

Au sein du service, vous serez en charge de l'accueil et renseignements téléphoniques et physiques du public, de la gestion des demandes écrites et réclamations des administrés, du classement et archivages des dossiers du service, de la tenue du planning du service.

Vous disposez d'une expérience sur un poste similaire et maîtrisez les outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, Power Point, Operis). Connaissances en urbanisme et permis B indispensables.

• ATSEM

Pour la fin de l'année scolaire en cours, dans le cadre de missions d'ATSEM, vous serez en charge de l'accompagnement, et l'encadrement d'enfants de 11h30 à 13h30 pour le repas du midi, ainsi que de l'entretien ménager de classe de 16h30 à 17h30, les lundis, mardi, jeudi et vendredi.

Vous disposez de connaissances dans l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages au quotidien ainsi que dans la conduite à tenir en cas d'urgence.

Dépôt des candidatures avant le 15 mars à : Monsieur le Maire 47 rue de la Mairie BP 40001 - 95331 DOMONT CEDEX Renseignements au 01 39 35 55 63 ou grh@domont.fr

APPEL AUX DONNS
Participez à la naissance d'un nouvel opéra
David et Bethsabée du compositeur Eric PERRE
Faites un don par internet en tapant **helloasso opéra David et Bethsabée**
Renseignements **06 95 09 29 92**
Ericperre.com
Les Amis de l'Opéra David et Bethsabée association loi 1901 - W92020664

CARNET

Naissances

Antonin Meneau Zocchetto, Inès Moulai, Arthus Penkov Miéville, Gianni Theresine, Kwamé Thézénas, Margaux Tran, Alia Valenti

Mariages

Rachid Ramdani Et Samia Benyahia

Décès

Fernande Blanquart veuve Tadros, André Duyck veuve Vancappel, Lida Goj veuve Ziarczyk, Pierre Guillet, Gilbert Jacobs, Jeannine Le Liboux veuve Degardin, Jean Miraumont

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation : Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution